



Bulletin municipal  
Septembre 2011

## Sommaire

Le site Internet

L'aménagement du bourg

L'Eco-Lotissement

Les finances communales

La vie associative

Un rappel  
des tarifs communaux

L'état civil

Directeur de la publication :  
Jean-Claude LE GUELAFF

Secrétaire de rédaction :  
Marie-Christine JAOUEN

Mise en page et impression :  
Phisale Graphic - Carhaix - 02 98 93 04 66

Imprimé sur du papier issu de forêts  
gérées durablement

## Le Mot du maire

Ce bulletin municipal retrace notre action depuis 10 ans.

Je voudrais simplement rappeler nos engagements :

- Gérer le budget communal d'une manière rigoureuse : en réduisant l'endettement et en retrouvant une capacité d'autofinancement suffisante sans augmenter les taux d'imposition communaux.
- Développer la commune : il s'est construit 23 maisons neuves dont une vingtaine dans le bourg ou dans les abords immédiats.
- Constituer une réserve foncière et mettre à disposition des terrains viabilisés pour continuer le développement de la commune.
- Aménager le bourg (traversé par la départementale) sur près de deux kilomètres en privilégiant la sécurité (surtout celle des piétons) et en embellissant l'espace.
- Investir fortement dans le réseau routier.

Nous avons largement atteint tous ces objectifs ce qui met notre commune dans une bonne position financière avec des atouts de développement intéressants.

Notre seul objectif non atteint reste la construction d'une salle polyvalente. Les taux de subventions d'un tel équipement sont passés de 70 à 10 %. Nous continuons d'y penser.

Vous verrez en feuilletant ce bulletin que nous avançons et que tous ensemble nous réussirons !

## Lire et faire lire

L'école de Saint-Hernin recherche des papies et des mamies pour faire partie de l'association « Lire et faire lire » qui met en place pour les enfants volontaires des moments de « lecture plaisir » sur le temps périscolaire. Si vous êtes intéressé(e) par ce projet, merci de prendre contact avec l'école au 02.98.99.51.12

# (( Le site internet



Depuis le mois de mars dernier, La commune a de nouveau un site Internet. Vous y trouverez une information fournie et régulièrement actualisée.

[www.saint-hernin.fr](http://www.saint-hernin.fr)



# (( Retour sur l'aménagement du bourg

L'aménagement du bourg touche à sa fin et il nous semble intéressant d'en faire l'historique.

La réflexion a démarré en 2002. Il s'agissait pour l'équipe municipale en place de travailler avant tout sur la sécurité. En effet, les usagers de la route traversaient allègrement le bourg en respectant rarement les limitations de vitesse accentuant ainsi l'insécurité pour les piétons.

Plusieurs urbanistes ont réfléchi au projet. Tous ont choisi l'option d'occuper le grand espace du centre bourg en modifiant le mode de circulation des véhicules, en créant des espaces paysagers pour atténuer la perspective. C'est l'atelier des trois architectes situé à Carhaix qui a été retenu pour travailler sur le projet.



Le souhait de l'équipe municipale a été de tracer très rapidement le nouveau parcours à l'aide de balises mais il était logique de réaliser en premier lieu l'assainissement avant de commencer l'aménagement du bourg.

Ces travaux ont été plus longs que prévu ce qui nous a valu

de garder ces balises durant 3 ans.

Dans le même temps, un gros travail sur le Plan Local d'Urbanisme a été mené. Le travail sur l'assainissement s'est terminé en 2005 et c'est en 2006 que les premiers dossiers de demande de subvention ont été déposés pour l'aménagement.



## (( Retour sur l'aménagement du bourg



La première tranche a pu démarrer en 2007 pour se terminer en 2008.

La deuxième tranche (l'axe loch ar big le bourg) a pris le relais.

La troisième tranche (le bourg Goas ar gonan) démarre tout juste.

Nous espérons donc une fin de travaux pour 2011.

Il reste à noter que les trottoirs du bourg sont à refaire. Une déclaration de sinistre a été faite auprès de l'assureur de la commune, un expert a été nommé pour évaluer l'origine du problème et l'affaire est suivie par l'assureur. Nous savons que cette étape sera malheureusement longue. Le plateau ralentisseur situé devant l'éco-

le est également hors norme. Il est prévu qu'il soit refait lors de la fermeture de la route départementale prévue pour la création de deux autres ralentisseurs à loch ar big et à la sortie du bourg en direction de Carhaix en septembre prochain.



**Coût des travaux : 450 000 euros TTC**

**Montant des subventions : 247 998 euros TTC**

- 2001 Lancement de l'étude sur l'assainissement
- 2002 Lancement de la réflexion sur l'aménagement du bourg
- 2002 Lancement du PLU
- 2005 Fin de l'assainissement
- 2006 Demande de subvention pour l'aménagement du bourg
- 2007 Démarrage de la 1ère tranche (le centre bourg)
- 2008 Approbation du PLU
- 2008 Démarrage de la deuxième tranche (loch ar big)
- 2011 Démarrage de la troisième tranche (Goas ar Gonan)  
et aménagement d'une aire de repos à l'entrée du bourg
- 2011 Fin des travaux



## Un point sur la voirie...

Depuis 2001, l'équipe municipale a toujours consacré un budget important à la réfection du réseau routier de la commune. Voici la liste des travaux réalisés .

- Callac
- De la Montagne à Saint Sauveur
- Route de Penfrat
- Route de Kerhorre
- Guernazou
- Rumoal Vihan
- Kermanac'h
- Saint Deval -Keryvon – Kerbelleg
- Route de Kéréan
- L'Allée – Kergus
- Lambrestin
- Route de la Gare
- La Haie Du
- Saint-François
- De la zone artisanale au Carrefour de Pouliguérin
- VC n°11 (Pouliguérin)
- De l'Allée au Caroff
- Route de Rozland
- Bodavid – Kerrouer
- Croas Hent Bodavid à Keryvon

**Pour un budget global de 916 000 euros.**



# (( L'Eco-lotissement

## La réflexion

- Depuis 2009, une réflexion est menée sur la création d'un lotissement destiné à l'implantation de maison à usage d'habitation. Ce lotissement est viabilisé par la collectivité.
- L'éco-lotissement communal Loch ar big est implanté non loin de l'école.
- Il propose 12 lots dont les surfaces varient de 593 à 834 m<sup>2</sup>.
- Son prix a été fixé à 9.50 euros/m<sup>2</sup>
- Un travail de fond a été effectué afin de répondre au principe de l'écoLotissement. Ce travail a abouti à la réalisation d'un règlement exposant différentes tendances à suivre en matière d'aménagement des terrains et des constructions afin que le lotissement soit harmonieux et agréable pour tous, tout en respectant des critères de développement durable

## Qu'est-ce qu'un Eco-lotissement ?

Au même titre que l'écoQuartier dans les zones urbaines, la conception d'un écoLotissement a pour objectif de proposer des logements pour tous dans un cadre de vie de qualité, tout en limitant son empreinte écologique.

Pour ce faire, un EcoLotissement doit respecter les principes du développement durable :

- Promouvoir une gestion responsable des ressources
- S'intégrer dans le territoire qui l'entoure
- Participer au dynamisme économique
- Proposer des logements pour tous et de tous types, participant au « vivre ensemble » et à la mixité sociale
- Offrir les outils de concertation nécessaires pour une vision partagée dès la conception du quartier avec les acteurs de l'aménagement et les habitants.

Une fois ces grands principes énoncés, il est toutefois indispensable d'adapter la réalisation de l'EcoLotissement aux caractéristiques de son territoire. L'EcoLotissement a donc la particularité de s'appuyer sur les ressources locales, qu'elles soient paysagères, urbaines, humaines ou environnementales.





# (( Le budget primitif

## Quelques notions...

Proposé par le Maire et voté par le Conseil Municipal, le budget est l'acte par lequel le Conseil Municipal prévoit et autorise les recettes et les dépenses d'un exercice budgétaire.

L'exercice budgétaire commence le 1er janvier de chaque année pour s'achever le 31 décembre.

Le budget est généralement voté au mois de mars de chaque année.

Divisé en deux sections, la section de fonctionnement et la section d'investissement, le budget retrace la totalité des recettes et des dépenses afférentes à l'exercice budgétaire.

## La section de fonctionnement

Elle comprend les dépenses et les recettes annuelles et permanentes de la collectivité.

En dépenses, on retrouve les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations assurances etc...), les charges de personnel, le remboursement des intérêts de la dette etc.....

En recettes, on retrouve les impôts, les taxes, les participations etc...

## La section d'investissement

Elle comprend les dépenses et les recettes des opérations d'investissement réalisées par la Commune.

En dépenses, on retrouve les dépenses d'équipement, le remboursement du capital des emprunts etc...

En recettes, on retrouve les subventions d'équipement, l'auto-financement, les amortissements etc....

## Le budget 2011 de la Commune....

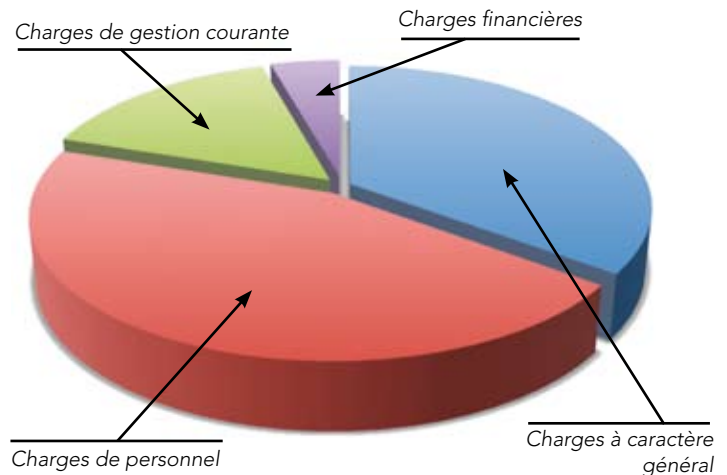
Le budget de la Commune a été voté le 15 avril 2011.

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à :

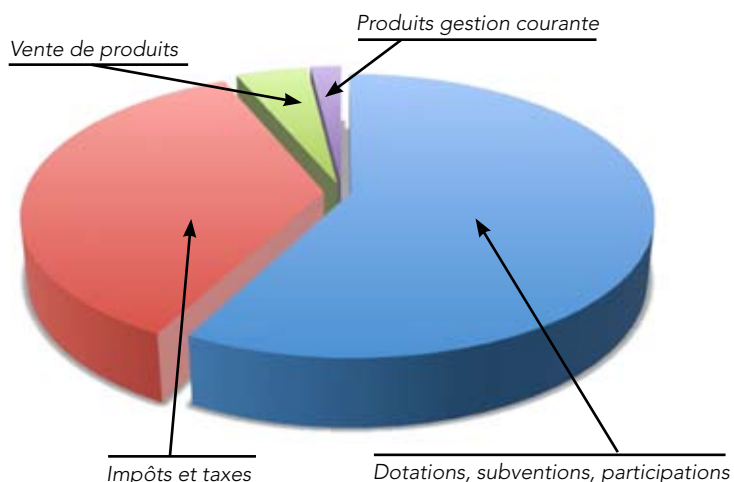
- Section de fonctionnement : 550 716,00 €
- Section d'investissement : 645 400,00 €

## Le fonctionnement...

Les principales dépenses de fonctionnement sont réparties de la manière suivante :



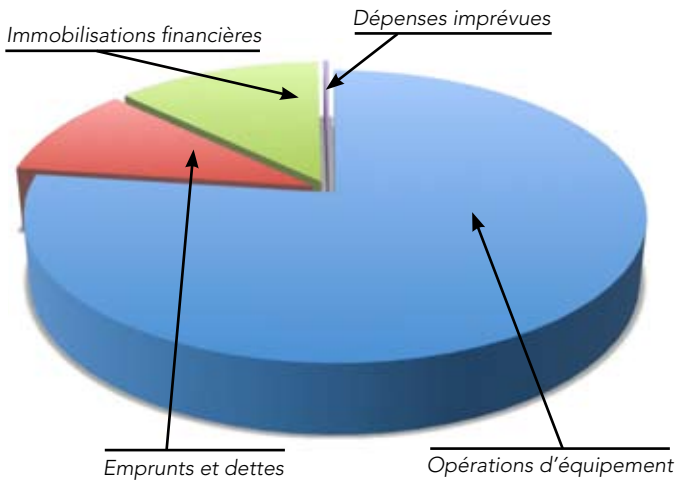
Les principales recettes de fonctionnement sont les suivantes :





## L'investissement....

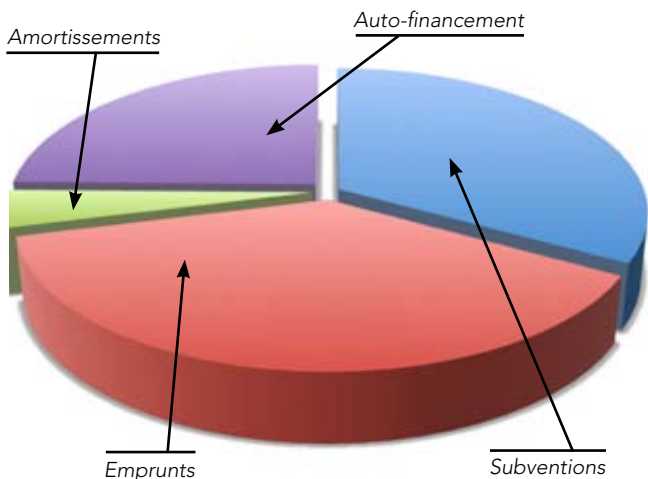
Les principales dépenses d'investissement sont réparties de la manière suivante :



Les opérations d'équipement comprennent les travaux relatifs à l'aménagement du bourg, les travaux de voirie, les effacements de réseaux, les travaux sur les bâtiments communaux.

Les immobilisations financières correspondent à l'avance consentie par le budget principal au budget éco-lotissement pour les travaux de viabilisation.

Les principales recettes d'investissement sont les suivantes :



## Santé financière de la Commune...

Les finances de la Commune sont saines. La Commune a su maîtriser ses dépenses de fonctionnement face à des recettes qui malheureusement stagnent voire diminuent chaque année.

La Commune a axé ses efforts sur le désendettement ce qui lui permet aujourd'hui de réaliser sereinement les projets en cours (aménagement du bourg, éco-lotissement, voirie.....)

## Vos impôts ....

Depuis 2001, les taux votés par le Conseil Municipal n'ont pas changé.

Ils s'établissent à :

- Taxe d'habitation ..... 13,68 %
- Taxe foncière propriétés bâties..... 19,81 %
- Taxe foncière propriétés non bâties ..... 47,15 %

Mais attention, vos impôts peuvent varier malgré la stabilité des taux communaux : la valeur estimée des locaux augmente chaque année de 1,5 à 2 % en fonction de la loi de finances votée par le parlement. De même, les taux votés par le Département et la Région peuvent augmenter.

## (( L'US Saint Herninoise

Un président des plus dévoués et efficace, une équipe de bénévoles importante et disponible, des finances saines, un terrain entretenu, des vestiaires rénovés et pourtant.....

Malgré de très bonnes conditions, le club de football n'est plus. Le football ne provoque plus autant d'engouement qu'auparavant mais les clubs existants subsistent tout de

même. Dans notre commune, les joueurs sont partis vers d'autres clubs, ont quitté la région ou bien encore ont mis un terme définitif à leur activité dominicale. Ces concours de circonstance ont fait diminuer dangereusement les effectifs au point de mettre le club en péril et c'est bien dommage ! Car en dehors de l'aspect sportif pour les joueurs, ces retrouvailles



du dimanche autour du terrain permettaient à bon nombre de supporters de se retrouver, de se rencontrer, d'échanger. En passant dans le bourg après 17 heures, on sentait une belle effervescence autour des cafés. L'influence de l'association n'était pas négligeable sur la vie économique locale et c'est un coup dur de voir disparaître une association qui aurait fêté ses 70 ans l'an prochain.

Il y a certes de nombreuses autres associations de loisirs à Saint-Hernin, mais ne perdons pas de vue qu'un club de football c'est :

De nombreux supporters un dimanche sur deux qui participent à la vie économique de la commune

Deux repas annuels ouverts à tous

## (( Le Troc et Puces

Pour la 9ème année, le troc et puces s'est déroulé dimanche 4 septembre sous le soleil. 110 exposants ont débarrassés divers objets sous le regard curieux de nombreux badauds.



### Histoire des vide-greniers

Les vide-greniers ont été organisés à partir du XIIème siècle. Le phénomène s'est créé en marge des habituelles foires puisque les vendeurs étaient souvent des domestiques profitant de leur temps libre pour revendre les breloques appartenant à leur maître. Il faut rappeler que pendant très longtemps, l'acte de vente était réservé aux professionnels: boutiques, itinérants et autres marchands. Et là encore, très souvent, la vente était basée sur des objets neufs et non usagés.

En France, les vide-greniers ont refait surface au cours des années 1970 avec les particuliers. Les manifestations sont souvent l'occasion de rassembler le quartier pour festoyer entre voisins. Les machines à barbe à papa et autres rôtisseries ne sont jamais très loin.

On y trouve cependant de tout: objets fabriqués artisanalement, livres, disques (CD, DVD, vinyles), jeux vidéo, vêtements (adultes, enfants), jouets, bibelots, téléphones, objets de décoration (boîtes à bijoux, masques, statuettes), appareils photo (récents, anciens, antiques)

Il est à noter qu'aux Etats-Unis, l'étymologie du mot vide-grenier est radicalement opposée parce qu'on parle de garage sale (vide-garage) ou encore de yard sale (vente sur gazon).

Il ne faut pas non plus confondre vide-grenier et brocante: les premières sont constituées majoritairement de particuliers tandis que les secondes le sont de professionnels. Les collectionneurs en font leur bonheur.



# (( Le repas du CCAS

Le repas du centre communal d'action sociale a eu lieu le 19 juin et a rassemblé plus de 80 personnes. L'après midi a été ponctuée de chansons, et d'histoires drôles. Les convives se sont quittés vers 17 heures après avoir passé un bon moment.





# (( L'état civil

Depuis la dernière parution du journal,

## Ils sont partis

Marie Anne BOULANGER, 94 ans, le 31 octobre 2009  
 Margaux ROBIC, 18 ans, le 3 décembre 2009  
 Yves JAOUEN, 83 ans, le 21 décembre 2009  
 Théophile TITOUR, 81 ans, le 19 janvier 2010  
 Yves BOUGUENNEC, 89 ans, le 21 mars 2010  
 Morgane POIGNONEC, 37 ans, le 2 mai 2010  
 Yvonne MINEZ, 81 ans, le 1er juillet 2010  
 Solange MORVAN, 68 ans, le 23 juillet 2010  
 Raymond ROLLAND, 69 ans, le 26 juillet 2010  
 Fabien LE MEN, 26 ans, le 3 novembre 2010  
 René HELLOU, 81 ans, le 5 novembre 2010  
 Yves LE GUILLOU, 88 ans, le 8 janvier 2011  
 Sidonie LOHEAC, 93 ans, le 23 janvier 2011  
 Jean GESTIN, 80 ans, le 26 janvier 2011  
 Guillaume QUILLIOU, 82 ans, le 2 février 2011  
 Marcelle LORQUET, 88 ans, le 21 février 2011  
 Jeannine DOCHE, 80 ans, le 2 mai 2011  
 Marie KERGARAVAT, 84 ans, le 12 mai 2011  
 Adèle JAOUEN, 84 ans, le 28 mai 2011  
 Viviane FOULER, 55 ans, le 5 septembre 2011

## Ils sont arrivés

Charlie LE MOAL, né le 9 juillet 2009  
 Manon COANT, née le 31 juillet 2009  
 Gwenolé BELLAMY, née le 15 février 2010  
 Jules DELABY, né le 29 mars 2010  
 Lynn LE ROI, née le 10 mai 2010  
 Paul CARDINAL, né le 31 mai 2010  
 Mina LE DOUR, née le 19 juin 2010  
 Youenn TOUX, né le 23 juin 2010  
 Laël LE GUERN, né le 26 octobre 2010  
 Melvyn LOUSSOUARN, né le 11 décembre 2010  
 Quentin LECAMUS, né le 15 décembre 2010  
 Samuel LE ROY, né le 10 mars 2011  
 Manon GUIVARC'H, née le 24 juillet 2011  
 Ethan TAULEN, né le 24 juillet 2011  
 Owen BOURGEOIS, né le 27 juillet 2011

## Ils se sont mariés

CRENN Erwan et SALAUN Sandra, le 10 juillet 2010  
 SALHI Ali et WABY Gillan, le 31 juillet 2010  
 DOUAT Daniel et BORTOLUZZI Elise, le 9 octobre 2010

### Cantine - Tarifs 2011

1er et 2ème enfant	2,65 €
3ème enfant	1,33 €

### Garderie - Tarifs 2011

Garderie matin	0,92 €
Garderie de 16 h 30 -18 h 30	1,53 €
Garderie de 18 h 30 – 19 h 30	1,02 €

(sur inscription préalable uniquement)

### Tarifs 2011 (+2%)

1er enfant	43,59 €/trimestre
2ème enfant	29,43 €/trimestre

### Salle polyvalente - Tarifs 2011

	Été	Hiver
<b>Pour une journée en semaine</b>		
Saint Herninois	56,10 €	112,20 €
Extérieurs	112,20 €	173,40 €
<b>Pour le week-end</b>		
Saint Herninois	71,40 €	142,80 €
Extérieurs	142,80 €	204,00 €

### Extrait de Ouest Eclair du 27 juillet 1909

#### Saint-Hernin

LES COURSES DE BICYCLETTES. — Voici la liste des gagnants de la principale des courses de bicyclettes qui ont eu lieu à l'occasion de la Fête nationale, dimanche dernier : 1er Joseph Hervé, mécanicien-cycliste, à Carhaix ; 2<sup>e</sup> François Ropars, de Saint-Hernin ; 3<sup>e</sup> Pierre Montfort, de Carhaix.

A la course de consolation, Marcel (Gourin), et Fontaine Christophe (Carhaix), se sont classés premier et second.

Quelques accidents assez graves ont marqué ces courses, par suite du défaut l'ordre sur la piste. Un excellent coureur, M. Hervé Toscer, chef cuisinier au buffet de la gare de Carhaix, est tombé plusieurs fois de ce fait, a raté les prix qu'ils se seraient vu attribuer, a brisé sa bicyclette et a. été lui-même blessé grièvement. La gendarmerie fait une enquête à ce sujet.